

Bilan des 6 mois



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En Marche !

Bilan des premiers mois d'action du gouvernement sur la transition écologique

Ce bilan a été réalisé par TEEM, l'association Transition Écologique En Marche (voir présentation en annexe), qui regroupe notamment les experts ayant contribué à l'élaboration du programme présidentiel sur la thématique énergie et environnement.

Il reprend de manière systématique la liste des engagements pris pendant la campagne selon 7 grands thèmes : climat, énergie, santé environnementale, finance verte, mobilité, biodiversité et économie circulaire. Il couvre les engagements pour lesquels nous avons pu effectuer un suivi, et a vocation à être remis à jour régulièrement au cours du quinquennat.

Messages clés :

Le gouvernement s'est attaqué simultanément à la plupart des grands sujets sur lesquels le candidat à la Présidence de la République avait pris des engagements pendant la campagne ; un certain nombre d'engagements peuvent déjà être considérés comme tenus après 6 mois, puisqu'ils ont fait l'objet de mesures concrètes. Au total, nous estimons que plus de 30% des mesures ont été mises en œuvre ou sont bien avancées.

Dès l'été, le Président de la République a affiché sans ambiguïté son leadership international sur le sujet climat et s'est posé en garant de l'accord de Paris, dans un contexte de retrait américain. Le sujet du climat est présent dans les discussions avec tous les pays (Allemagne, Chine, Etats Unis, pays d'Afrique, etc.) et la France occupe une position de leadership sur ce sujet. Cet engagement à accélérer la mise en œuvre des accords climat via des actions concrètes a culminé en décembre avec le One Planet Summit, qui a permis de recueillir de nombreuses annonces de pays et acteurs économiques français et internationaux. Au-delà du climat, la France porte depuis juin 2017 le projet de Pacte mondial pour l'environnement qui vise à conforter et harmoniser le droit international de l'environnement.

De plus, des avancées très satisfaisantes ont été réalisées notamment avec la loi sur les hydrocarbures ainsi que les mesures concernant la qualité de l'air dans le PLF 2018 (prime de 1000 à 2000 euros pour remplacement d'un vieux véhicule diesel par un véhicule neuf ou d'occasion récent, alignement progressif de la fiscalité du diesel sur l'essence...). Les décisions sur l'abandon du projet d'aéroport Notre Dame des Landes et l'abandon sous trois ans des herbicides type glyphosate (en avance sur l'Europe) sont aussi des avancées majeures d'un point de vue environnemental.

Par ailleurs, de nombreux chantiers ont été entamés de manière sérieuse, avec des consultations en cours : Assises de la mobilité, feuille de route sur l'Economie Circulaire, feuille de route sur la Rénovation Energétique. Les directions qui y sont annoncées vont dans la bonne direction, mais nous attendrons les décisions définitives pour nous prononcer.

La principale déception concerne l'aspect de l'investissement public consacré à la transition écologique. Si le grand plan d'investissement a annoncé le déploiement de 57 milliards d'euros dont 20 sont dédiés à la transition écologique moins de la moitié est toutefois constituée de nouveaux crédits. On peut regretter notamment la baisse du fonds chaleur et celle des ressources des agences de l'eau (même si celles-ci disposent d'une importante trésorerie).

Toutefois, nous sommes conscients que la transition écologique nécessite des investissements tels qu'ils ne peuvent pas être uniquement publics. L'action publique consiste à créer les conditions pour que l'investissement privé prenne la relève : en fixant un prix du carbone élevé, en simplifiant les procédures, en encourageant les innovations, en mobilisant tous les acteurs que sont les entreprises, les acteurs du secteur financier, les collectivités locales et tous les secteurs associatifs.

Enfin, des sujets n'ont pas ou trop peu été traités jusqu'à présent, notamment la biodiversité, l'artificialisation des sols, la mer : le gouvernement devra s'y attacher en 2018 ou au plus tard en 2019.

I. Climat

Engagement 1. **Rendre irréversible la mise en œuvre de l'Accord de Paris**

Où en est-on à 6 mois ?

- ➔ Lors du G20, le 8 juillet 2017, le Président de la République annonce la tenue d'un sommet climat à Paris, en décembre, qui mettra l'accent sur l'action concrète des acteurs mondiaux étatiques et non étatiques ; y compris américains. Le Président donne clairement le signal au monde que le désengagement américain ne doit pas remettre en cause l'accord de Paris.
- ➔ Lors de son discours à la COP23 mi-novembre, le PR a exprimé son souhait de voir le maximum d'Etats européens s'engager aux côtés de la France pour compenser la perte de financement américain afin qu'à partir de 2018 pas un centime ne manque au GIEC pour fonctionner, avancer et continuer à éclairer nos décisions.
- ➔ Le 12 décembre a eu lieu à Paris un sommet climat, qui a rassemblé de nombreux chefs de gouvernements, ainsi que les représentants des entreprises et des collectivités locales engagés sur l'action climatique. Il est salué comme un succès et a confirmé l'engagement des Etats et des acteurs non étatiques. Douze grands engagements y ont été pris dans 3 grands domaines et la France s'est engagée à suivre la réalisation de chacun d'entre eux. Des annonces fortes ont malheureusement été peu relayées médiatiquement :
 - La Banque Mondiale a décidé de ne plus financer l'extraction de pétrole et de gaz
 - Plus de 1 Md€ de financements nouveaux pour l'adaptation, notamment de la fondation Gates, de la Commission Européenne, et de la France
 - La création d'un marché du carbone au Mexique et l'unification du marché carbone chinois
 - 6 fonds souverains parmi les plus importants au monde s'engagent pour l'Accord de Paris
 - Une coalition d'investisseurs mondiaux s'engage à pratiquer un activisme actionnarial à l'égard des 100 plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre
- ➔ Au plan national, annonces multiples dans le plan climat, dont la mise en œuvre va se préciser début 2018.

Bilan : satisfaisant. La France met l'environnement au cœur de son activité diplomatique.

Engagement 2. **Accompagner les pays en développement dans la lutte contre le dérèglement climatique**

Où en est-on à 6 mois :

- ➔ Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies début septembre, Emmanuel Macron a annoncé que la France allouerait « 5 milliards d'euros par an à l'action sur le climat d'ici à 2020 », dont plus d'un milliard d'euros pour l'adaptation. En décembre, il a annoncé la hausse de l'enveloppe adaptation à hauteur de 1,5 Md €
- ➔ L'Agence Française de développement fait partie des agences de développement dont l'activité est la plus importante en matière de climat (50%) : cette orientation est confirmée et l'AFD prend l'engagement de rendre l'ensemble de son activité « compatible avec l'accord de Paris ».

Bilan : satisfaisant

Engagement 3. **Faire monter en puissance le prix du carbone pour faire évoluer les comportements pour atteindre 100 €/tCO₂ en 2030**

Où en est-on à 6 mois : l'article 9 de la Loi de finance 2018 fait passer le prix de la tonne de CO₂, servant de base au calcul des taxes intérieures de consommation (TIC), de 30,50 € en 2017 à 44,60 € en 2018, 55 € en 2019, 65,40 € en 2020, 75,80 € en 2021 et 86,20 € en 2022.

Bilan : fait - très satisfaisant, car supérieur à la trajectoire prévue jusqu'à présent d'un prix du CO₂ à 100 €/t en 2030.

Engagement 4. **Prix carbone au niveau européen**

Où en est-on à 6 mois : Emmanuel Macron **plaide pour un prix-plancher et un prix-plafond du carbone européen**, éventuellement dans une zone ouest-européenne (Benelux, Allemagne et France) à titre volontaire dans un premier temps. Néanmoins la réforme du marché carbone européen qui vient d'être adoptée n'a pas retenu le principe d'un prix-plancher /prix-plafond. A l'occasion du One Planet Summit, les ministères du climat et de l'environnement de 4 pays ont annoncé leur soutien à un renforcement du prix du carbone européen (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, et Suède).

Bilan : encourageant, la France parvient à mobiliser d'autres pays, mais encore d'être concrétisé, l'absence de mesure venant d'un blocage par d'autres pays européens.

II. **Energie**

Engagement 1. **Sortir la France des énergies fossiles**

La fermeture des 4 centrales à charbon encore en exploitation d'ici la fin du quinquennat.

Où en est-on à 6 mois : Aucune mesure concrète n'a été publiquement annoncée mais la volonté a été réaffirmée notamment dans le Plan Climat rendu public début juillet et la mise en œuvre annoncée dans les contrats de transition écologique territoriaux. Formellement c'est la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie prévue en 2018 qui doit acter la fermeture des centrales à charbon

Bilan : initié - encourageant mais à concrétiser dans la PPE

Interdiction de l'exploration des gaz de schiste et non-délivrance de nouveaux permis d'exploration d'hydrocarbures.

Où en est-on à 6 mois : l'adoption au Parlement du projet de loi sur les hydrocarbures vient mettre en œuvre cet engagement tout en prenant en compte la nécessaire sécurité juridique des permis existants, essentielle pour garantir la constitutionnalité de la loi. Loin d'être purement symbolique, cette mesure a également permis de limiter l'exposition financière de l'État vis-à-vis des nombreux contentieux liés aux refus implicites intervenus ces dernières années sur les demandes de permis.

Bilan : fait – très satisfaisant.

Faire monter en puissance le prix du carbone pour faire évoluer les comportements pour atteindre 100 €/tCO2 en 2030

cf supra climat : engagement 3.

Obtenir un prix du carbone au niveau Européen

cf supra climat : engagement 4.

Bilan global engagement 1 : initié - satisfaisant en termes de signal, en attente de concrétisation

Engagement 2. Atteindre 50% d'énergie nucléaire à l'horizon 2025 dans la production d'électricité

Où en est-on à 6 mois : Nicolas Hulot a annoncé le report de l'échéance de 2025 tout en maintenant l'objectif de 50%. Il s'est justifié par l'impossibilité, dans un temps aussi court, de respecter les engagements climatiques de la France et de baisser simultanément la part du charbon et du nucléaire (le passage à 50% en 2025 nécessiterait sans doute également l'ouverture de nouvelles centrales thermiques). En revanche l'objectif d'abaisser la part du nucléaire a été maintenue pour ne pas dépendre d'une seule technologie (le nucléaire) et la diversification s'effectuera via les énergies renouvelables. La nouvelle échéance d'atteinte du 50% sera fixé en 2018 dans la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie présentée au Parlement en Fin d'année.

Bilan : Discours de réalité. L'échéance de 2025 a été reportée mais l'objectif de réduire à 50% a été conservé. En attente de concrétisation dans la PPE.

Engagement 3. Déployer massivement les énergies renouvelables

Développer le solaire et l'éolien; simplifier les procédures de déploiement des énergies renouvelables

Où en est-on à 6 mois : La simplification des procédures réglementaires des énergies renouvelables en mer est actée et se fera par ordonnance via un article d'habilitation dans la loi sur la société de confiance. Cette simplification comprend : réduction de la durée des recours en supprimant le double degré de juridiction, nouvelles procédures pour réduire le temps de développement des projets, nouvelle procédure pour permettre au gestionnaire de réseau de réaliser par anticipation les lignes électriques. Proposition de 10 mesures concrètes pour diminuer les délais de construction des éoliennes terrestres, non encore mises en œuvre. Par ailleurs, **le volume des appels d'offres solaires** va passer de 1,5 GW/an à 2,5 GW/an et diverses mesures ont été prises pour faciliter le déploiement de la méthanisation et de la biomasse électrique (réfaction tarifaire notamment). On peut regretter à ce stade la réduction du fonds chaleur en 2018 par rapport à 2017 alors qu'Emmanuel Macron avait indiqué vouloir un doublement du fonds avant la fin du quinquennat et l'absence de visibilité sur le calendrier des appels d'offres par énergies renouvelables alors que Emmanuel Macron avait indiqué vouloir donner de la visibilité dès le début du quinquennat.

Bilan : Bon mais à compléter - en attente d'une vision globale sur toutes les énergies renouvelables, qui devrait être formulée dans la PPE à l'été 2018

Encourager les projets de méthanisation

Où en est-on à 6 mois : Un groupe de travail a été mis en place, à l'image de ce qui a été fait sur l'éolien. D'ores et déjà, plusieurs mesures techniques en faveur de la méthanisation ont été décidées; la réfaction tarifaire, qui permet de faire prendre en charge une partie du coût de raccordement au réseau a été décidée.

Bilan : Initié

Engagement 4. Fermer la centrale de Fessenheim

Où en est-on à 6 mois : La fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim est confirmée et aura lieu lors de la mise en service de l'EPR de Flamanville, début 2019. Un nouveau délégué interministériel a été nommé début 2018 et Sébastien Lecornu a instauré un comité de pilotage et indiqué que le calendrier serait précisé en avril. Les discussions portent sur la revitalisation de la zone.

Bilan : initié - encourageant mais à concrétiser

Engagement 5. Lancer un grand plan de rénovation des bâtiments publics et des passoires thermiques

Où en est-on à 6 mois : Le Plan d'action rénovation ainsi que le plan logement rappellent l'objectif de l'éradication de la totalité des passoires thermiques occupées par des ménages modestes soit la rénovation de 1,5 millions de passoires d'ici 2022 (la moitié sur le quinquennat). **Le grand plan d'investissement propose sur les 15 Milliards consacrés à la transition énergétique, que 9 Milliards dédiés à l'efficacité énergétique** dont seulement 1,2 Milliards pour la rénovation dans le parc privé où se trouve la majorité des passoires thermiques. Les modalités de versement ne sont pas précisées à ce stade.

Des consultations sur la feuille de route sur la rénovation énergétique sont en cours, les propositions retenues seront connues d'ici mars 2018. La mise en œuvre concrète et les moyens restent donc à préciser.

Bilan : initié - encourageant mais en attente de mesures concrètes

Engagement 6. Transformer le CITE en prime

Où en est-on à 6 mois : La promesse de transformer le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) en prime au moment de l'achat a été annoncée pour le PLF 2019, mais ses modalités restent floues à ce jour. Les taux du CITE ont été modifiés dans la loi de finances ; le taux de CITE pour les fenêtres et les chaudières fioul a été abaissé à 15% et tombera à 0% cet été.

Bilan : à concrétiser dans la prochaine loi de finances.

Engagement 7. Audit énergétique gratuit pour les ménages en situation de précarité énergétique

Où en est-on à 6 mois : La promesse d'offrir un audit à tous les ménages en situation de précarité énergétique afin de les engager n'est pas encore mise en place. La loi de finance 2018 a rendu les frais d'audit éligibles au CITE à un taux de 30%. Pour la suite, il est prévu de transformer le CITE en prime. Dans ce cadre il nous paraît essentiel que cette prime permette la prise en charge totale des frais d'audit pour les ménages les plus modestes.

Bilan : Initié mais en attente de complément

Engagement 8. Faire de la France le leader mondial de la recherche sur la transition environnementale, en particulier pour ce qui concerne le stockage et les réseaux intelligents.

Où en est-on à 6 mois : Le plan climat de juillet réaffirme la volonté de « renforcer les dispositifs d'attractivité et de coopération scientifique dans les domaines clés pour combattre le changement climatique » et le stockage de l'énergie a été identifié comme une priorité du Conseil national de l'industrie. Il n'y a pas cependant pas d'action ou mesure concrète à date.

Bilan : initié – mais en attente de mesures concrètes

III. Santé- environnement

Engagement 1. Sortir la France de la dépendance aux pesticides

Où en est-on à 6 mois : En Juillet 2017, la Commission Européenne proposait la ré-autorisation du glyphosate pour 10 ans. L'implication de la France sur ce dossier a abouti en novembre à une autorisation pour 5 ans seulement : 8 pays ont voté contre, avec la France. Pour aller plus loin que cette décision, Emmanuel Macron a indiqué que la France mettrait fin à son usage en France sous 3 ans. Réussir ce pari est un défi technique et scientifique auquel il faudra allouer des moyens de R&D conséquents. Une application de la réglementation sous 3 ans uniquement en France sans alternatives crédibles aurait des impacts sur la compétitivité de l'agriculture française au niveau européen.

Début Janvier 2018, une concertation a été lancée sur le projet de feuille de route gouvernementale sur les produits phytopharmaceutiques pour finalisation avant la fin du premier trimestre 2018. Une proposition de loi portant création d'un fonds d'indemnisation des produits phytopharmaceutiques a été déposée par la commission des affaires sociales du Sénat le 24 janvier 2018.

Bilan : initié - satisfaisant

Engagement 2. Interdire les perturbateurs endocriniens

Où en est-on à 6 mois :

➔ L'Europe a adopté une définition des Perturbateurs endocriniens pour les pesticides grâce au soutien de la France. Cependant selon de nombreux scientifiques le niveau de preuve exigé est trop élevé pour permettre d'identifier et d'interdire de nombreux produits avec des PE.

➔ En parallèle le Gouvernement a lancé des travaux pour améliorer l'évaluation des produits : Nicolas Hulot a porté au niveau européen une demande de révision du fonctionnement des agences européennes en

charge de l'autorisation des produits alimentaires et chimiques, soutenu par 7 Etats membres. La Commission européenne a annoncé en décembre son intention de mener cette réforme avant la fin de son mandat. Le parlement français s'est saisi du sujet et une mission a été confiée au député Cédric Villani sur « l'indépendance et l'objectivité des agences européennes » dans le secteur scientifique

➔ Lors du Conseil environnement d'octobre 2017, la France a soutenu une demande de révision sur le fonctionnement des agences européennes

➔ Le Gouvernement a aussi indiqué qu'il lancerait un site national d'information des Français sur les produits chimiques (hors pesticides)

Bilan : initié – satisfaisant mais à suivre

Engagement 3. **Agir sur la pollution de l'air**

Aligner la fiscalité du diesel sur celle de l'essence pendant le quinquennat.

Où en est-on à 6 mois : Acté dans la Loi de finances. Pour la première fois en 2017 la part des véhicules diesels dans les ventes de véhicules neufs en France est en dessous des 50 % (47 %)

Bilan : fait – très satisfaisant

Prime exceptionnelle de 1000 à 2000 euros pour permettre à tous ceux dont les véhicules ont été fabriqués avant 1997 et 2001 d'acheter des voitures plus écologiques, qu'elles soient neuves ou d'occasion.

Où en est-on à 6 mois : Acté dans la LF 2018 et mis en œuvre au 01/01/2018

A noter que cette prime devait être financée par le Plan d'investissement, ce qui n'est finalement pas le cas. Sa création a donc entraîné une diminution des aides à l'acquisition sur les véhicules électrifiés (la prime à la conversion pour le remplacement d'un vieux véhicule par un véhicule électrique a été rabotée de 1500 euros et ouverte à un parc de véhicule plus limité. Le bonus sur les véhicules hybrides rechargeables a été supprimé)

Bilan : fait – très satisfaisant

Maintien du bonus-malus à l'achat d'un véhicule propre

Où en est-on à 6 mois : Acté dans la LF 2018. Le bonus-malus a été maintenu.

Bilan : satisfaisant

Peser pour renforcer les normes anti-pollution européennes pour les véhicules neufs et les contrôles en conditions réelles.

Où en est-on à 6 mois : Depuis le 1^{er} septembre 2017, les normes Européennes pour mesurer les NOX et particules fines des véhicules à moteur thermique intègrent, en plus des normes sur banc d'essai, des normes plus proches de situations réelles de conduite. Cette évolution était prévue de longue date.

L'Europe est par ailleurs en cours d'élaboration du règlement CO2 pour les véhicules légers pour 2025 et 2030. En ligne avec les ambitions du Plan climat (fin de la vente des véhicules émetteurs de gaz à effet de serre pour 2040), la France soutient fortement une position de renforcement significatif des obligations des constructeurs.

Bilan : initié - encourageant mais en attente de mesures concrètes au niveau Européen

Engagement 4. **Lutter contre l'artificialisation des sols en repensant l'aménagement du territoire**

Emmanuel Macron avait indiqué vouloir aller vers un objectif "zéro artificialisation nette". L'abandon du projet de Notre Dame des Landes est un signal fort que les intérêts écologiques peuvent dans certains cas primer sur les intérêts économiques. Réduire le phénomène d'artificialisation est essentiel pour assurer notre souveraineté alimentaire au vu de la perte de terres agricoles. Il faut ainsi repenser l'approche pour l'ensemble des grands projets d'aménagement et lutter contre l'étalement urbain en densifiant les zones urbaines existantes

Où en est-on à 6 mois : Le choix de privilégier, dans les zones « détendues » en matière de logement, le prêt à taux zéro pour favoriser l'accession dans l'existant plutôt que pour la construction neuve (acté dans la loi de finances pour 2018), et le programme de revitalisation des centres-villes des villes moyennes y contribuent.

Nicolas Hulot a évoqué le début des réflexions sur l'instauration d'une taxe sur les bétonneurs visant à instaurer une taxe proportionnelle aux surfaces naturelles sur lesquelles sont construits les projets. Des réflexions sont en cours sur la nécessité de grands projets. .

Bilan : non entamé. Ce sujet sera très certainement un des sujets importants du premier semestre 2018.

IV. Finance verte

Engagement 1. **La France n°1 de l'économie verte**

Où en est-on à 6 mois :

L'économie verte regroupe tous les chantiers de la transition écologique.

Le gouvernement a lancé des travaux sur la plupart des chantiers annoncés (économie circulaire, mobilité, efficacité énergétique et finance verte).

Bilan : satisfaisant.

Engagement 2. **Faire de Paris la capitale de la finance verte**

Où en est-on à 6 mois :

➔ Emmanuel Macron plaide pour la mobilisation de la finance dans la lutte contre le changement climatique notamment via l'amélioration du reporting climat (soutien à la TCDF et high level expert group on sustainable finance au niveau européen), le développement et soutien à de nouveaux outils financiers pour la transition (greenbond), le rôle clé du secteur privé dans la lutte contre le changement climatique.

➔ Un rapport spécifique proposant une feuille de route sur la finance climat a été remis aux ministres de la transition écologique et solidaire et de l'économie, qui en ont validé les grandes orientations lors de la journée « climate finance », organisée avec Finance for Tomorrow (FFT) la veille du sommet climat (extension du reporting climat, verdissement de l'épargne, trajectoire 2 °c pour les investissements de l'Etat et pour les entreprises dont il détient une participation). Les ministres Hulot et Le Maire y ont aussi annoncé la tenue d'une réunion annuelle à Paris sur la finance climat.

➔ De nombreux acteurs privés ont participé à cette journée finance et y ont pris des engagements très significatifs. (Axa par exemple a annoncé qu'il arrêterait d'assurer les activités liées au charbon).

➔ Lors du One Planet Summit, la Commission européenne a esquissé des annonces concernant notamment la gestion du risque prudentiel qui devront être confirmées en mars.

Bilan : Satisfaisant. Beaucoup de choses faites ou en cours. La France a réellement pris une place de leader sur le sujet en 2017.

V. Mobilité

Le sujet de la mobilité fait l'objet des Assises de la Mobilité, lancées en Septembre 2017, et qui devrait aboutir à une loi-cadre en 2018.

Engagement 1. **Mettre fin à la vente de véhicules neufs thermiques pour les particuliers en 2040**

Où en est-on à 6 mois : objectif clairement réaffirmé dans le plan climat

Bilan : Satisfaisant - en attente de modalité de mise en œuvre

Engagement 2. **Accélération du déploiement des bornes de recharge**

Où en est-on à 6 mois : Rien de prévu à ce stade dans le grand Plan d'investissement

Bilan : peu satisfaisant

Engagement 3. **Loi d'orientation sur les infrastructures, incorporant les besoins de renouvellement de l'existant pour sélectionner les projets à réaliser et s'assurer qu'ils sont bien financés, sans que cela se fasse au détriment de l'existant.**

Où en est-on à 6 mois : L'ensemble des autres mesures annoncées sur la mobilité sont en cours d'examen. Entre septembre et décembre, des Assises de la mobilité ont été organisées par le ministère de Transports. Un projet de loi-cadre sur les mobilités, issu de ces travaux devrait paraître début 2018 et traiter de trois volets :

- Investissements dans les grandes infrastructures de transport (fer, route, fluvial)
- Ouverture du transport de voyageur à la concurrence (obligation européenne à réaliser avant 2020)
- Nouvelles mobilités

Bilan : Satisfaisant (action lancée). Avis suspendu à la présentation de la Loi.

VI. Biodiversité

Engagement 1. **Organiser une grande mobilisation internationale sur la biodiversité, comparable à celle du climat**

Où en est-on à 6 mois : la France s'est portée candidate pour accueillir le prochain Congrès Mondial de la Nature de l'UICN à Marseille en 2020. Le choix définitif sera confirmé au printemps 2018 mais la France est désormais le seul pays candidat. Positif car avec un dossier de candidature solide et ambitieux. La probabilité d'organiser la grande conférence internationale promise en 2020 est quasi certaine.

Bilan : Initié - encourageant

Engagement 2. **Localisation de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) en outre-mer**

Où en est-on à 6 mois : aucun projet de représentation de l'AFB dans tous les outre-mer n'est acté à ce stade, hormis le détachement d'agents de l'AFB en Guyane dans le cadre de la création d'un « cluster de compétences » sur la biodiversité

Bilan : À concrétiser pour le déploiement des services de l'AFB et la création des ARB en outre-mer

Engagement 3. **Préservation des espèces protégées**

Où en est-on à 6 mois : RAS. Aucun nouveau projet d'aire protégée concrétisé. Les décrets d'application de la loi biodiversité du 8 août 2016 sont cependant adoptés (44 / 47 publiés en janvier 2018).

Bilan : À concrétiser

Engagement 4. **Mesures de cohabitation avec les grands carnivores et réintroduction de l'ours dans les Pyrénées .**

Où en est-on à 6 mois :

- Mission d'expertises Environnement / Agriculture dans les Pyrénées sur l'ours et le pastoralisme et plus particulièrement en Ariège dans un contexte de forte augmentation des dégâts et de fortes tensions dans les estives.
- Nouveau plan loup (2018/2023) en consultation publique depuis janvier 2018. Il vise à donner une perspective de plus long terme que la gestion court-termiste qui a prévalu lors du précédent quinquennat. L'objectif de parvenir au seuil de viabilité de la population de loup est clairement affiché, de même que l'assouplissement des règles de tirs et l'instruction donnée au Préfet coordonnateur du plan loup de prioriser les tirs là où les attaques sont les plus fréquentes et pour protéger les zones où les troupeaux ne peuvent

être protégés efficacement. En outre, le préfet pourra, si nécessaire, autoriser les tirs au-delà du plafond si nécessaire pour permettre aux éleveurs de défendre leurs troupeaux toute l'année.

Bilan : A concrétiser

Engagement 5. **Renforcement des contrôles des chasses non sélectives.**

Où en est-on à 6 mois Nicolas Hulot a annoncé en août 2017 avoir donné "instruction au préfet des Landes de renforcer toutes les mesures de surveillance, de contrôle et de verbalisation, tant à l'égard des braconniers que des intermédiaires qui se livreraient à un trafic, et de n'accorder, comme l'an dernier, aucune tolérance aux pratiquants." La Commission européenne a annoncé en conséquence le 14 novembre 2017 se désister de la procédure d'infraction contre la France. La tolérance zéro sur l'Ortolan est bienvenue. D'autres modes de chasse (glu, chasse à courre) sont critiqués.

Bilan : Encourageant (à concrétiser sur la chasse dite « traditionnelle »)

Engagement 6. **Développement des synergies entre l'AFB et d'autres structures » et renforcement des coopérations entre tous les acteurs – notamment par le biais des agences régionales de la biodiversité**

Où en est-on à 6 mois : Protocoles signés dans les départements entre AFB, ONCFS, préfets et parquets. 6 Agences régionales de la biodiversité en préfiguration. L'expérimentation d'unités de travail communes avec l'Oncfs est cependant restée en chantier (annonce d'un arbitrage en avril) suite à la réticence de l'Oncfs (lobby chasse). Ainsi, « La mutualisation des missions de police de l'environnement et de l'eau entre services départementaux de l'ONCFS et de l'AFB n'est toujours pas opérationnel.

Mise en place progressive des AFB au niveau régional.

Bilan : Insatisfaisant

VII. Economie circulaire

L'économie circulaire fait l'objet de l'élaboration d'une Feuille de Route Economie Circulaire (FREC) . Le chantier a été lancé fin octobre 2017 avec une consultation internet du public et 4 groupes de travail rassemblant les professionnels. Une première version de FREC doit être mise à consultation du public en février 2018 pour prendre les derniers arbitrages en mars 2018.

Engagement 1. **Renforcer l'affichage de la durée de vie des appareils électroménagers**

Où en est-on à 6 mois : Ce point figure dans les discussions en cours sur la FREC.

Bilan : Initié – avis suspendu aux arbitrages de la FREC en mars 2018

Engagement 2. **Augmenter la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) sur le stockage des déchets et l'incinération**

Où en est-on à 6 mois : Ce point figure dans les discussions en cours sur la FREC, avec l'objectif de donner de la visibilité aux acteurs sur l'augmentation de la taxe sur plusieurs années.

Bilan : Initié – avis suspendu aux arbitrages de la FREC en mars 2018.

Engagement 3. **Harmoniser et mieux afficher les consignes de tri des déchets**

Où en est-on à 6 mois : Ce point figure dans les discussions en cours sur la FREC.

Bilan : Initié – avis suspendu aux arbitrages de la FREC en mars 2018.

Engagement 4. **Renforcer les bonus-malus d'écocontribution aux REP (schéma de Responsabilité Elargie des Producteurs, avec contribution à des éco-organismes)**

Où en est-on à 6 mois : Ce point figure dans les discussions en cours sur la FREC

Bilan : Initié – avis suspendu aux arbitrages de la FREC en mars 2018.

Engagement 5. **Déployer le financement de diagnostics déchets anti-gaspillage auprès de PME afin d'améliorer leur compétitivité**

Où en est-on à 6 mois : En novembre 2017, Brune Poirson et l'ADEME ont lancé l'opération « TPE&PME – Gagnantes sur tous les coûts ! ». Les entreprises des secteurs de l'industrie, de la distribution et de la restauration peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement technique pour faire des économies en optimisant leurs consommations d'énergie, de matières et d'eau et en réduisant leurs productions de déchets.

Bilan : fait – très satisfaisant.

VIII. Agriculture durable

Où en est-on à 6 mois ? L'agriculture est une des clés de notre avenir. Durant la campagne, Emmanuel Macron s'est engagé à ce que les agriculteurs puissent vivre de leur travail. C'est une étape préalable essentielle avant de pouvoir développer des axes orientés vers l'écologie dans le monde agricole.

Les États généraux de l'Alimentation lancés en juillet 2017 constituent une démarche inédite de consultation et d'échange de l'ensemble des acteurs de la chaîne. Le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable » présenté le 31/01/2018 vise notamment à renforcer la qualité des produits pour une alimentation saine, de qualité et durable, préservant « le capital santé de chacun et le capital environnement de tous ». La séparation des activités de vente et de conseil ainsi que l'interdiction des remises dans la commercialisation de produits phytosanitaires, le renforcement des contrôles et de l'arsenal juridique en faveur du bien-être animal, et enfin l'inscription dans la loi de l'objectif de 50% de produits bio, locaux ou écologiques dans la restauration collective d'ici la fin du quinquennat affirment la volonté du Gouvernement d'engager une transformation profonde du modèle agricole français. Le Premier Ministre a également annoncé l'élaboration d'ici le salon de l'agriculture d'un nouveau programme en faveur du développement de l'agriculture biologique (plan Ambition bio), avec pour objectif de 15% de surface agricole utile française en 2022, contre 6% aujourd'hui. Le Président de la République a en outre précisé dans son discours de vœux au monde rural vouloir réduire la dépendance au soja OGM pour l'alimentation du bétail ainsi que la part d'importation des engrais azotés, en lien avec l'axe 15 du plan Climat sur la déforestation importée.

Bilan : le travail s'est amorcé, et devrait être complété et renforcé dans le courant du premier semestre 2018, notamment par le volet agricole de la feuille de route sur l'économie circulaire, le développement annoncé des filières protéines végétales et à plus long terme par la mise en œuvre des engagements environnementaux des plans de filières (cf. Feuille de route 2018-2022 issue des États généraux de l'alimentation).

IX. Annexe 1 – Présentation de TEEM

TEEM réunit le groupe des experts à l'origine du volet environnement/énergie du programme présidentiel d'Emmanuel Macron et un groupe affinitaire éponyme de Marcheurs très actifs pendant la campagne.

L'action de TEEM se déploie à travers différents pôles aux missions distinctes :

- Réflexion et actions coordonnées sur la transition écologique avec les référents départementaux et animateurs locaux de La République En Marche (colloques, ateliers de réflexion, consultations, etc.) ;
- Soutien aux porteurs d'initiatives en faveur de l'environnement et de l'économie durable, notamment sur la plateforme de l'engagement citoyen d'En Marche ;
- Communication et pédagogie sur les questions d'actualité et l'action du gouvernement ;
- Relations avec les élus, les associations, ONG et entreprises
- Pédagogie sur les grandes orientations environnementales à destination des députés, suppléants de députés et collaborateurs parlementaires.
- Production de notes prospectives et de propositions innovantes pour le moyen terme.

Pour nous contacter : contact@ecologie-en-marche.org

Association TEEM

- Anne Roubet, présidente : 06.82.53.12.31

- Damien Derelle, responsable des relations avec les élus : 06.10.25.47.81

<http://ecologie-en-marche.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/EcologieEnMarche>

Twitter : @ecologienmarche